

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la première décennie du mois d'août 2023, la croissance de la végétation se poursuit normalement sur l'ensemble du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à élevées à l'exception des départements de Kébémér, Saint-Louis, Dagana et Podor où elles restent faibles (Figures 1a, 1b et 1c). Comparées à la décennie précédente, les valeurs du NDVI de la première décennie d'août se sont améliorées au nord et centre du pays.

Les profils NDVI des départements de Kounghoul (zone agricole), de Linguère (zone pastorale) et de Ranérou (zone overall mean) sont proches de la moyenne de la série 1999-2022 (Figures 2d, 2e et 2f). Toutefois, celui du département Kounghoul (zone agricole) est légèrement en dessous de la moyenne de la série depuis la première décennie de juillet.

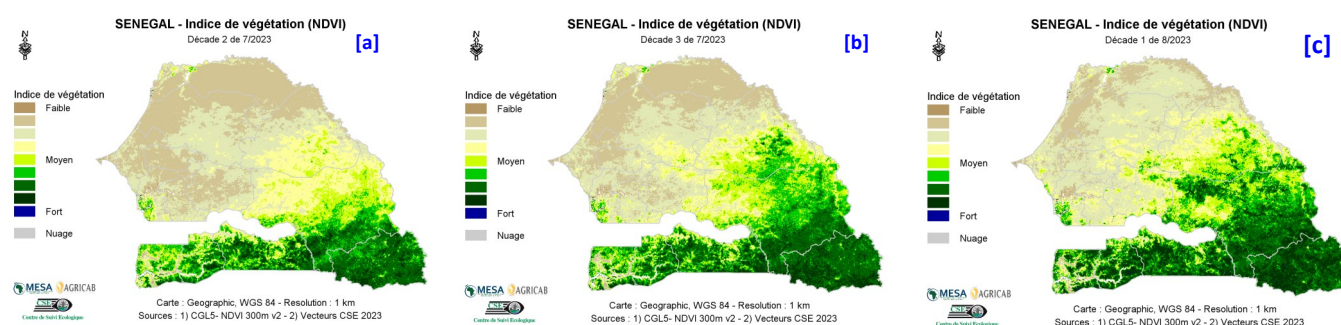


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième décennie, (b) la troisième décennie du mois de juillet et (c) la première décennie du mois d'août 2023

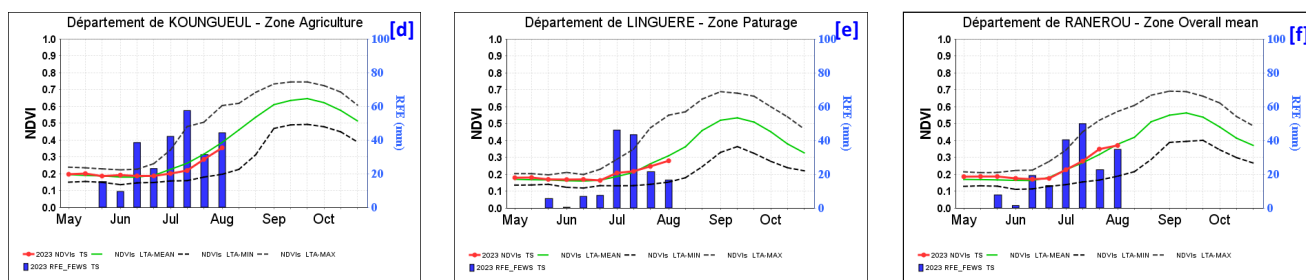


Figure 2 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (d) Kounghoul (zone agricole), (e) Linguère (zone pastorale) et (f) Ranérou (zone Overall mean).

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

L'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la première décennie du mois d'août sont défavorables sur une bonne partie du Bassin Arachidier, de la Zone Sylvopastorale (à l'ouest) et de la Vallée du Fleuve Sénégal. Cependant, elles restent favorables sur la partie est, sud et sud-est du pays (Figures 3a et 3b).

3. Start of Season (SoS)

Le démarrage de la croissance de la végétation est globalement normal à précoce (Figure 4). Les démarrages précoces sont notés principalement dans la zone sylvopastorale. Par contre, les retards de démarrage d'une à deux décennies sont observés sur le Littoral, une partie du Bassin Arachidier et du Sénégal Oriental.

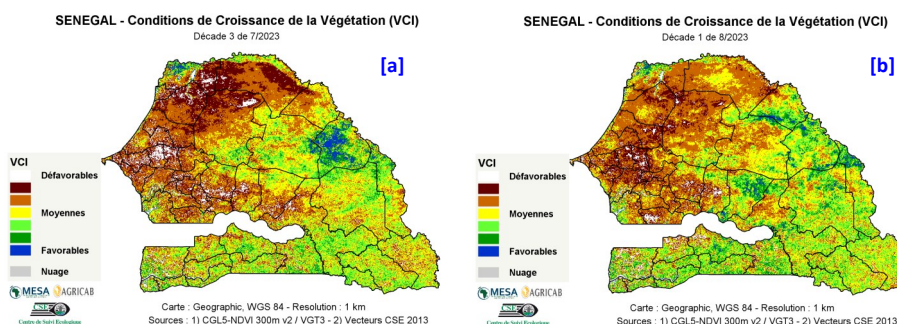


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la troisième décennie du mois de juillet et (b) première décennie d'août 2023

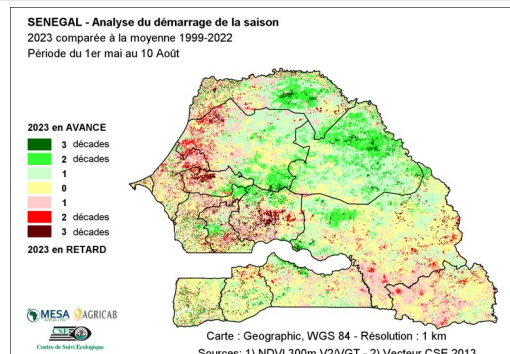


Figure 4 : Analyse du démarrage de la croissance de la végétation 2023